

CHAMBRE DES COMMUNES

Le lundi 26 mars 1979

La séance est ouverte à 2 heures.

● (1405)

AFFAIRES COURANTES

[Traduction]

L'ASSURANCE-CHÔMAGE

L'EXCLUSION DES FEMMES PARTICIPANT À LA PÊCHE À L'ENCORNET—RECOURS À L'ARTICLE 43 DU RÈGLEMENT

M. James A. McGrath (Saint-Jean-Est): Monsieur l'Orateur, quelque 350 femmes qui ont participé l'année dernière à Terre-Neuve à la pêche de l'encornet se sont vu refuser des prestations d'assurance-chômage. Le motif de leur exclusion doit tenir au sexe, puisque les prénoms des deux seules femmes qui ont touché des prestations sont Georgie et Francis. J'invoque donc l'article 43 du Règlement pour proposer, du consentement unanime de la Chambre, la motion suivante:

Que la Chambre ordonne au ministre de l'Emploi et de l'Immigration d'examiner tous les cas où des prestations d'assurance-chômage ont été refusées à des Terre-Neuviennes qui participent à la pêche commerciale de l'encornet pour s'assurer que ces femmes qui prennent des encornets sont admissibles tout autant que les Terre-Neuviens aux prestations d'assurance-chômage.

M. l'Orateur: Pour mettre en délibération cette motion, proposée en conformité de l'article 43 du Règlement, il faut le consentement unanime de la Chambre. Y a-t-il consentement unanime?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

* * *

LES AFFAIRES EXTÉRIEURES

FÉLICITATIONS AUX CHEFS D'ÉTAT AYANT PARTICIPÉ AU TRAITÉ DE PAIX AU MOYEN-ORIENT—RECOURS À L'ARTICLE 43 DU RÈGLEMENT

Le très hon. J. G. Diefenbaker (Prince-Albert): Monsieur l'Orateur, j'invoque l'article 43 du Règlement pour soulever une question importante en ce jour historique pour l'humanité et proposer, avec l'appui du secrétaire d'État aux Affaires extérieures (M. Jamieson), que le Parlement, au nom du Canada, qui a prouvé son amour de la paix à maintes reprises, adopte la motion suivante:

La Chambre est très reconnaissante au président Carter, au premier ministre d'Israël et au président de l'Égypte d'avoir réussi à conclure un traité que la Chambre souhaitait, comme en témoigne une motion présentée le 7 mars; et, en outre, comme les chefs de ces deux pays ont reçu le prix Nobel de la paix et ont tous deux loué chaleureusement le rôle joué par le président Carter, les Canadiens et tous les peuples épris de paix dans le monde seraient heureux que le prix Nobel de la paix lui soit également décerné.

M. l'Orateur: Cette motion ne peut être mise en délibération maintenant qu'avec le consentement unanime de la Chambre. Y a-t-il consentement unanime?

Des voix: D'accord.

M. l'Orateur: La Chambre a entendu les termes de la motion. Plaît-il à la Chambre d'adopter cette motion?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Monsieur l'Orateur, je voudrais seulement dire quelques mots, au nom du gouvernement et en mon nom, à l'appui de cette motion. Le très honorable député a exprimé en des termes admirables le sentiment non seulement du gouvernement et des partis de l'opposition, mais, j'en suis certain, de tous les Canadiens. C'est là une des mesures les plus importantes qu'on ait prises au cours des dernières années pour rétablir la paix au Moyen-Orient.

● (1410)

Je tiens à dire que non seulement le gouvernement s'associe à cette motion, mais que par mon intermédiaire, il a déjà communiqué avec le président Carter, le président Sadat et le premier ministre M. Begin pour leur dire que nous appuyons cette initiative et que nous admirons le courage qu'ils ont montré en des circonstances très délicates. Ces démarches sont effectivement très importantes.

Je dois ajouter monsieur l'Orateur, et cela intéressera peut-être la Chambre, que le premier ministre M. Begin m'a téléphoné il y a quelques heures pour me dire que les trois chefs d'État s'étaient livrés à des négociations très difficiles durant environ une heure et demie hier et qu'il ne restait qu'une seule question à résoudre ce matin. Cette question ayant été résolue ce matin, il m'a téléphoné sur-le-champ pour me mettre au courant des dispositions qui seraient prises. J'ai cru bon d'ajouter ce renseignement personnel à la motion dans laquelle le très honorable député manifeste sa satisfaction.

Des voix: Bravo!

M. Edward Broadbent (Oshawa-Whitby): Monsieur l'Orateur, au nom de mes collègues, je voudrais ajouter que tous les membres de mon parti au Canada souscrivent aux propos du très honorable député de Prince-Albert (M. Diefenbaker) et du premier ministre (M. Trudeau). Nous sommes tous redevables aux trois chefs d'État intéressés du courage et de l'audace dont ils ont fait preuve. Les mesures qu'ils ont prises non seulement rétabliront sous peu la paix au Moyen-Orient, mais il est à espérer qu'elles seront le fondement d'une paix beaucoup plus durable qui sera salutaire non seulement pour la population de cette région, mais pour les hommes du monde entier.